

ATSCAF MOSELLE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES DE LA MOSELLE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE L'ATSCAF MOSELLE

L'assemblée générale se tiendra cette année exceptionnellement de façon virtuelle.
Les votes se feront donc par correspondance ou par messagerie.
Toutes les informations vous seront adressées par mail et seront disponibles sur le site de l'Atscaf.

Ne seront comptabilisés que les votes des adhérents à jour de leur cotisation.

ORDRE DU JOUR :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Approbation des statuts de l'Atscaf Moselle
Approbation du règlement intérieur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Lettre du Président
- Compte rendu d'activités pour la saison 2019-2020
 - Bilan financier
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration et élection du nouveau Conseil d'Administration
- Questions diverses

**PENSEZ À RENOUELER VOTRE ADHÉSION POUR 2021 SI
VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT**

16 € pour les agents du MINEFI et 21 € pour les membres extérieurs. La cotisation est réduite de moitié pour les conjoints et enfants de plus de 16 ans vivant sous le même toit.

Le Président,

Gérard BOOB

**BULLETIN DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ATSCAF MOSELLE DU 10 MAI 2021**

NOM

Prénom

Adresse Administrative

Je souhaite participer **par correspondance ou par mail** à l'assemblée générale (1)

Je ne souhaite pas participer pas à l'assemblée générale (1)

Je suis candidat(e) au Conseil d'administration(1)

Je ne suis pas candidat(e) au Conseil d'administration (1)

Le bulletin de participation dûment complété est à renvoyer, par courrier ou par mail, pour le
16 mai 2021 au plus tard à :

atscaf.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

ou par courrier à :

DDFIP de la Moselle

ATSCAF de la Moselle – 1, rue François de Curel – 57000 – METZ

(1) Rayer la mention inutile